

## Le gang corse de La Brise de mer perd l'un de ses derniers barons

LE MONDE | 08.08.2012 à 12h04 • Mis à jour le 09.08.2012 à 14h39



La boucherie où a été assassiné Maurice Costa, le 7 août, à Ponte-Lecchia (Haute-Corse). | Pascal Pochard-Casabianca/AFP

Une rafale tirée mardi 7 août à Ponte-Leccia (Haute-Corse) a fini de balayer ce qui restait du gang de [La Brise de mer](#). En visant Maurice Costa, 60 ans, les tueurs ont abattu l'une des toutes dernières figures de cette redoutable équipe de voyous, constituée en Corse à la fin des années 1970.

Avec quelques autres, dont Francis Mariani, Richard Casanova, Pierre-Marie Santucci ou Francis Guazzelli, tous morts au cours des quatre dernières années d'autres choses que de maladies ou de vieillesse, Maurice Costa était suspecté d'être l'un des piliers de cette association de malfaiteurs, spécialisée dans le braquage, le racket et le meurtre.

### ATTAQUES À MAIN ARMÉE CONTRE DES BANQUES

A son apogée, dans la période des années 1980 et 1990, La Brise de mer – qui tirait son nom d'un bar du vieux port de Bastia où ses membres avaient l'habitude de se réunir – a procédé à plusieurs dizaines d'attaques à main armée contre des banques, en France et en Suisse. Ses membres, qui agissaient souvent en ordre dispersé, se partageaient également le contrôle des établissements de nuit et des jeux clandestins sur l'île et sur le continent, notamment dans la région d'Aix-en-Provence.

A partir de fin 2006, début 2007, la bande a commencé à se déchirer. A tel point que, depuis 2008, les meurtres entre anciens amis se sont enchaînés. Les ex-comparses de Maurice Costa (Mariani, Casanova, Santucci, etc.) ont tous péri sous les balles et lors d'une explosion d'origine probablement criminelle. Le conflit s'est noué après la mort accidentelle de Jean-Jérôme Colonna, dit Jean-Jé, en novembre 2006, décédé d'une crise cardiaque au volant de sa voiture sur une route de Corse-du-Sud.

Jean-Jé, 67 ans, était considéré comme le "parrain" du sud de l'île. Il avait fait ses armes au début des années 1970 avec l'équipe de la French Connection, à Marseille. Arrêté en 1974 pour trafic de stupéfiants, il s'était évadé l'année suivante. En 1985, après dix ans de cavale, du Brésil aux Etats-Unis, il était revenu en Corse, à Propriano (Corse-du-Sud), d'où il faisait régner l'ordre.

Sur l'île, sa disparition soudaine a aiguisé des convoitises, notamment au sein de La Brise. La rivalité, d'abord sourde, entre Richard Casanova et Francis Mariani s'est très vite envenimée. Chacun a été sommé de choisir son camp dans un affrontement interne où les morts ont appelé les morts.

## **FONDATEURS ET "HISTORIQUES" S'ENTRE-TUENT**

Fondateurs et "historiques" s'entre-tuent. Cette guerre concerne aussi les seconds couteaux et n'épargne pas les plus jeunes. Maurice Costa, qui tentera de jouer les bons offices, en sait quelque chose.

En décembre 2010, Florian Costa, 30 ans, son neveu, est exécuté à Biguglia (Haute-Corse), alors qu'il rentrait chez lui, au volant de sa voiture avec ses enfants âgés de 5 ans et 8 mois installés sur le siège arrière. Au cours des quatre dernières années, les policiers dénombrent onze assassinats dont les victimes auraient appartenu à La Brise. A ce jour, ces meurtres restent non élucidés.

Se sachant lui aussi menacé, Maurice Costa ne se montrait guère. Il limitait les déplacements et passait le plus clair de son temps au village, à Moltifao, fief de la famille. Las. Mardi matin, il était descendu de ce village perché à flanc de montagne en Balagne – dont Jacques, l'un des frères de Maurice, est maire et conseiller général (PRG) – pour faire des courses à Ponte-Leccia. C'est là qu'il a été pris pour cible.

Alors qu'il attendait son tour à la boucherie, deux hommes au visage dissimulé sous des cagoules se sont approchés du magasin. L'un d'eux a tiré à travers la vitrine, blessant au passage une cliente. Prise en charge par les secours, elle ne souffre que de légères éraflures. Maurice Costa lui, s'est effondré. Atteint d'au moins trois impacts, dont l'un au thorax, l'homme était déjà mort lorsque les premiers secours sont arrivés.

Selon les constatations, l'arme utilisée serait un fusil de chasse. Quatre étuis de chevrotine ont été découverts sur les lieux. Comme c'est souvent le cas dans ce

genre de guet-apens, une voiture incendiée a été retrouvée à quelques kilomètres de la scène de crime, moins d'une heure plus tard.

Maurice Costa avait sa fiche au grand banditisme depuis le début des années 1980. Sa dernière mise en examen datait de 2010. Il était mis en cause en compagnie de son frère Dominique dans une affaire de blanchiment et d'extorsion de fonds, toujours en cours d'instruction à la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Marseille.

## **"EVASION" SPECTACULAIRE**

Dix années auparavant, le 5 juillet 2000, il avait été interpellé par les gendarmes de Sartène (Corse-du-Sud) en compagnie de Francis Mariani, de Pierre-Marie Santucci et d'une demi-dizaine d'autres voyous venus notamment de Marseille. Tandis que tout ce beau monde devisait sur la place du village d'où, par beau temps, le point de vue sur le golfe du Valinco est splendide, les gendarmes les avaient pris par surprise.

Pourquoi ce jour-là tous les barons de la Brise étaient-ils montés à Sartène ? Racket ? Vengeance ? La suite de l'histoire ne le dit pas mais elle renferme un épisode particulièrement cocasse resté dans les annales du banditisme.

A la suite de son arrestation, le trio Mariani-Santucci-Costa est incarcéré à la prison de Borgo (Haute-Corse) dans l'attente d'un procès pour extorsion de fonds. Le 31 mai 2001, peu après 17 heures, les trois hommes viennent de regagner leurs cellules, lorsqu'un fax arrive au greffe de la prison. Il émane du cabinet de Patrice Camberou, le juge d'instruction chargé d'instruire leur dossier et est signé de Dominique Buonaguidi, vice-président du tribunal de grande instance d'Ajaccio, juge de la détention et des libertés.

La missive ordonne la libération immédiate des détenus Costa, Mariani et Santucci. L'ordre est exécuté sans plus attendre à la satisfaction des intéressés. Lesquels se réjouissent d'autant plus qu'ils savent que le message est un faux. Il avait été expédié d'un hôtel d'Aix-en-Provence par un de leurs complices ; il faudra cinq jours avant que l'administration s'en rende compte.

Un an après, les trois "évadés" seront relaxés par le tribunal correctionnel : les juges estimant qu'il n'y a pas eu "évasion" au sens pénal du terme. Mardi, une information

judiciaire a été ouverte à la JIRS de Marseille et la police judiciaire a été saisie de l'assassinat de Maurice Costa.

**Voir aussi le portfolio : Le gang de la Brise de mer décimé**

Yves Bordenave

---

#### **Gang de la "Brise de mer"**

- [Plusieurs personnes en garde à vue dans l'enquête sur l'assassinat de Maurice Costa](#)
- [Assassinat de Maurice Costa, figure présumée du grand banditisme corse](#)
- [Le gang de la Brise de mer décimé](#) PORTFOLIO